

République du Bénin

Cour constitutionnelle

GREFFE

N° 103 / CC/GEC



CHAMBRE DES AUDIENCES PLENIERES
RÔLE DE L'AUDIENCE DU JEUDI 12 DECEMBRE 2024

HEURE : 10 HEURES

**LIEU : Salle des audiences publiques de la Cour constitutionnelle
sise à Ganhi, avenue Gouverneur général PONTY à Cotonou**

N°	N° DU RECOURS	REQUERANT	REQUIS	OBJET	OBSERVATIONS
1.	0635/113/REC-24 du 19/03/2024	Modeste AGBOSSAGA	Juge d'instruction du 3 ^{ème} cabinet du TPI de Cotonou	Demande d'intervention de la Cour dans une procédure judiciaire.	
2.	1129/196/REC-24 du 03/06/2024	Salomon N. TADE	Commission de l'instruction de la CRIET	Recours pour détention arbitraire et vice de procédure.	
3.	1153/205/REC-24 du 07/06/2024	Salomon N. TADE	Commission de l'instruction de la CRIET	Recours pour inconstitutionnalité d'une détention provisoire.	
4.	1048/179/REC-24 du 21/05/2024	Joslain KASSA	Juge d'instruction du 2 ^{ème} cabinet du TPI de Cotonou	Recours pour détention abusives et violation du droit d'être jugé dans un délai raisonnable.	
5.	1177/208/REC-24 du 11/06/2024	Isidore OGOUBIYI	Juge d'instruction du 5 ^{ème} cabinet du TPI de Cotonou	Recours pour inconstitutionnalité d'une détention provisoire et violation du droit d'être jugé dans un délai raisonnable.	
6.	1577/285/REC-24 du 28/07/2024	Arouna DOGO	Procureur spécial près la CRIET	Demande d'intervention de la Cour dans une procédure judiciaire.	
7.	1579/287/REC-24 du 31/07/2024	Bertin GANGAN	Procureur spécial près la CRIET	Demande d'intervention de la Cour dans une procédure judiciaire.	



8.	0767/128/REC-24 du 04/04/2024	David DIOGO et autres	- Commissariat spécial du Port de Cotonou - DGPR	Plainte pour « tentative d'assassinat, abus de fonction, violences et voies de fait, escroquerie »	
9.	1203/209/REC-24 du 14/06/2024	Codjo DIOGO et autres	Saliou BAGOUDOU	Plainte pour « braquage, complicité de séquestration, association de malfaiteurs, corruption et excès de zèle »	
10.	0867/142/REC-24 du 19/04/2024	Landry Angelo ADELAKOUN Romaric ZINSOU Miguèle HOUETO Fréjus ATTINDOGLO Conaïde AKOUEDENOUDJE	Directeur général de la Police Républicaine	Recours pour traitement inhumain et dégradant et pour violation de la Constitution	
11.	0951/158/REC-24 du 06/05/2024	Célestin Sèlidé Soumaïla MAMA	Gouvernement	Recours pour violation du principe de la laïcité de l'Etat	

Cotonou, le 06 DEC 2024

Le Greffier en chef,

Sylvestre FARRA

